



HAL
open science

Gestion des consommations, gestion de l'information

Ludovic Gaussot, Nicolas Palierne

► **To cite this version:**

Ludovic Gaussot, Nicolas Palierne. Gestion des consommations, gestion de l'information : La régulation familiale de l'usage des psychotropes chez les jeunes. *Agora débats/jeunesses*, 2020, 84, pp.23-39. 10.3917/agora.084.0023 . halshs-03526204

HAL Id: halshs-03526204

<https://shs.hal.science/halshs-03526204>

Submitted on 27 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gestion des consommations, gestion de l'information.

La régulation familiale de l'usage des psychotropes chez les jeunes

Dans [Agora débats/jeunesses 2020/1 \(N° 84\)](#), pages 23 à 39

Ludovic Gaussoit
Nicolas Paliérne

Résumé : Cet article étudie les relations familiales autour de la gestion des sorties et consommations des jeunes. Il s'agit de questionner l'articulation entre les sorties et consommations juvéniles, l'information qui circule autour, le genre et le fonctionnement familial. Loin de la transparence totale souvent affichée, tout un jeu pragmatique et rhétorique prend place autour de la confiance et des divulgations sur les sorties et consommations, qui structure autant les pratiques que les échanges sur les pratiques. L'autonomisation des adolescents confronte la confiance à un paradoxe : celui de normaliser le recours au secret voire au mensonge dans une relation prônant la transparence communicationnelle.

Introduction

L'autonomisation progressive des jeunes peut se définir comme le processus qui vise à acquérir la capacité à diriger sa vie en construisant une certaine identité dans son rapport à soi-même, aux autres et au monde (Ramos, 2011). Elle passe par la préservation et la culture d'un espace personnel, incarné par exemple par la chambre à l'adolescence (Ramos, 2002 ; Singly, 2006), et plus largement par ce qui est vécu et revendiqué comme relevant de la vie privée. Cette autonomisation n'est pas synonyme de liberté totale. L'éducation parentale appelle à une responsabilisation qui requiert que le jeune prenne en charge un certain nombre de règles, variables selon les familles et leur position sociale (Kellerhals, Montandon, 1991). Dans le processus d'accompagnement de cette *autonomisation responsable*, conformément à l'injonction sociétale à être « un bon parent » (Martin, 2014), les parents sont souvent pris dans une sorte de *double-bind* : ils doivent à la fois se mettre en retrait pour favoriser l'autonomisation et en même temps en savoir le plus possible pour que ce retrait ne soit pas considéré comme une démission. Pensée comme une période spécifique, l'adolescence se dresse dans nos sociétés à la fois comme l'âge d'une demande de liberté à respecter et comme celui des excès et des risques à encadrer. Ce processus génère des recompositions des relations parents-enfants dans lesquelles l'exercice de l'autorité parentale se maintient formellement conjointement au mouvement d'autonomisation du jeune (Cicchelli, 2001).

Cet article questionne dans ce contexte les relations familiales liées à la gestion des sorties et consommations de produits psychotropes. Il s'agit de mettre en évidence le lien entre les attentes parentales, du point de vue normatif et cognitif, et les pratiques des adolescents. Nos analyses se sont ainsi axées sur l'articulation de la gestion de l'information livrée par les jeunes sur leurs sorties et consommations et la gestion des consommations elles-mêmes. Les échanges, les non-dits et mensonges entre les jeunes et leurs parents constituent en effet un enjeu essentiel, tant dans la vie familiale que dans la gestion familiale des risques (Burton-Jeangros, 2004 ; Le Pape, 2009, 2010 ; Cresson et Mebtoul, 2010). L'idéal d'une transparence totale, souvent visé par les parents, parfois par les jeunes, se heurte à d'autres impératifs familiaux : l'autonomisation nécessaire du jeune, le respect de sa vie privée et le fonctionnement de la

famille (Cardia-Vonèche, Bastard, 1995). Entre la transparence absolue et la *double-vie*¹, se construit l'espace de la *vie à soi*. Si les parents cherchent souvent à en savoir le plus possible, les jeunes ne cherchent pas nécessairement à se dérober radicalement à cette quête ; mais ils sont amenés à taire ou à cacher, parfois à mentir, sur certains aspects de leur mode de vie. Si on peut facilement présupposer l'intérêt pour les jeunes à ne pas tout dire, on constate également que les parents ne sont pas toujours prêts à tout entendre, et ne disent pas forcément ce qu'ils veulent savoir. La gestion de l'information est dès lors centrale dans la gestion des sorties et consommations : nous porterons ainsi un intérêt particulier aux écarts, de conduite ou de discours, qui font l'objet d'une stratégie spécifique en termes de dissimulation/simulation.

Méthodologie

Le matériel empirique est constitué d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs, auprès de lycéen-ne-s et apprenti-e-s (15 filles et 26 garçons) et d'une vingtaine d'entretiens auprès de parents (12 mères et 8 pères), menés entre 2014 et 2016². Quatre établissements de l'Académie de Poitiers ont été choisis en fonction de leurs diversités socio-spatiales, du type de formations et du recrutement social des élèves : un lycée général et technologique (LGT), un lycée professionnel (LP), un Centre de formation d'apprentis (CFA) et une Maison familiale rurale (MFR). Dans la perspective d'une étude qualitative et compréhensive, il s'agit de rechercher ce que les études quantitatives ne peuvent offrir : les associations et les enchaînements de sens, la diversité des pratiques, l'approfondissement de leur compréhension en cherchant à reconstruire leur cohérence sociale et contextualisée, de façon synchronique et diachronique. Le contexte de l'enquête et le mode de collecte pèsent sur les déclarations par les enquêtés de leurs pratiques jugées déviantes, notamment les consommations de produits psychotropes (Beck, Peretti-Watel, 2001). Aussi, à la suite du bilan réflexif de M.-C. Le Pape (2009), la possibilité d'interroger les parents des jeunes interviewés a été écartée : il s'agissait de favoriser la libération de la parole des jeunes, sur des pratiques potentiellement déviantes à l'égard des normes parentales, voire illégales. Les entretiens menés auprès des jeunes visaient à retracer leurs carrières de consommation dans leur articulation aux relations familiales. Les parents ont été interrogés sur leurs valeurs et pratiques éducatives, le type de relations et d'échanges entretenus avec leur(s) adolescent-e-s, et leur gestion des sorties festives et des consommations. Les résultats présentés dans cet article découlent d'une analyse transversale thématique de l'ensemble du corpus, concernant le lien entre la gestion des informations et la gestion des consommations.

Entre la transparence et la double-vie : l'espace genré des expériences

Les consommations des jeunes peuvent se faire tantôt en continuité avec les attentes parentales et leurs propres usages, tantôt en décalage voire en opposition, selon leur nature et leur contexte³ (Beck et al, 2010). Dans le premier cas de figure, la transparence peut être grande, dans la mesure où les pratiques adolescentes correspondent aux attentes et normes parentales, qui appellent majoritairement à la modération (Obradovic, 2015). Les consommations en opposition ou en décalage retiendront davantage notre attention, posant centralement la

¹ Dans le prolongement des analyses de Goffman (1973), La double-vie renvoie à la gestion de deux lignes biographiques distinctes et étanches, maintenues mutuellement dans l'ombre.

² Cette recherche a bénéficié de financements de la Fondation Pfizer, du GIS Institut du genre et de la Fondation pour la recherche en alcoologie. Deux tableaux situés en annexe présentent de façon détaillée les enquêtés-e-s.

³ Les principaux produits consommés dans notre population restent le tabac, l'alcool et le cannabis.

question de la gestion de l'information, de la clandestinité et du mensonge⁴. Notons qu'aucun interviewé ne se voit ainsi exclu de l'analyse, tous nous ayant fait part, à des degrés divers, de l'usage ordinaire de la dissimulation. Il s'agira principalement ici d'appréhender du point de vue des jeunes les différentes stratégies employées pour dissimuler certaines consommations.

Nous avons essayé de montrer ailleurs (Gaussot et Palierne, en révision) que les relations et l'éducation familiales étaient confrontées à de nombreux paradoxes, mis en exergue par la régulation des sorties et consommations des adolescents : entre l'autorité et la bienveillance parentales, l'idéal de la confiance réciproque et sa potentielle instrumentalisation, la quête de transparence et le respect de la vie privée. Entre la transparence, recherchée par les parents, et la double-vie, lorsque les jeunes entendent avoir une vie à soi qui transgressent les limites des normes familiales de consommation, on observe ainsi une palette de techniques visant, côté jeunes, à construire une vie à soi plus ou moins discrète, côté parents à obtenir le plus d'information sur cette vie à soi. Le tout est très souvent régulé par la visée d'une relation de confiance, qui peut être instrumentalisée et par les parents et par les jeunes. La confiance est rendue nécessaire par la rencontre de la recherche d'une certaine marge d'autonomie et l'exigence de responsabilisation (visant la réduction des risques). Le cadre de l'*autonomisation responsable* peut ainsi être explicitement exposé à propos de la gestion des consommations.

« Cela n'a pas été du tout dans le “non, ne le fais pas.” On a dit... Voilà, c'était plutôt : “voilà les risques qui peuvent se poser à toi par rapport à ça maintenant on ne sera pas toujours derrière toi et tes expériences, il faut que tu les vives” », (Madame B, 39 ans, concubinage, CPE, 2 enfants).

Mais les stratégies juvéniles ne peuvent se comprendre que rapportées au regard parental posé sur les sorties et consommations. Au sein de notre population, la régulation sociale et familiale des usages consiste d'abord à les associer à la fête, aux sorties. Cela est particulièrement vrai concernant l'alcool. Le tabac et plus encore le cannabis ont un statut plus ambivalent. Le tabac est une substance prenant le chemin de la « déviance légale », source de conflits familiaux. L'usage juvénile du cannabis semble suivre une trajectoire inverse, celle d'une « illégalité intégrée », en référence au concept de « déviance intégrée » (Goffman, 1975) : sa consommation occasionnelle peut être banalisée dans de nombreuses familles. Si le cannabis reste majoritairement situé du côté de la fête intragénérationnelle, il peut aussi faire l'objet d'un usage solitaire, parfois quotidien, voire médicamenteux (Obradovic, 2015). On peut ainsi placer les substances sur un continuum au regard de leurs socialisations familiales. A un pôle se situe l'alcool, qui s'oppose au pôle des « drogues » ; au milieu le tabac, lorsque les parents sont ou ont été fumeurs, et le cannabis, sur lequel les parents peuvent fermer les yeux, tant qu'ils estiment la consommation reste occasionnelle et festive. Dans certains cas, le cannabis peut néanmoins intégrer le pôle des « drogues », sans distinction, côté parents mais aussi jeunes, ou à l'inverse le pôle licite, lorsque les parents consomment eux aussi.

La gestion de l'information et des consommations est ainsi prise entre les normes familiales de consommation, circonscrivant l'espace des possibles et du dicible, et la représentation des risques liés aux sorties et consommations. Cette articulation apparaît fortement genrée : les filles se voient ici doublement surveillées, en référence aux normes genrées de consommation et au risque d'agression sexuelle. Le sens et l'espace des expériences juvéniles sont ainsi pris dans des univers normatifs familiaux et des rapports sociaux de sexe encore bien dissymétriques (Gaussot et al., 2016). Dans l'ensemble du corpus (jeunes et parents), les garçons bénéficient d'une plus grande tolérance de la part de leurs parents concernant leurs consommations et leurs soirées. Aucun parent n'a manifesté cette tolérance

⁴ Nous entendons par mensonge le fait de livrer une information qu'on pense ou sait inexacte. Cette définition s'inscrit dans le prolongement des analyses de E. Goffman (1973 ; 1975), et de celles proposées par E. Ramos (2002) et S. Fainzang (2006).

concernant les filles, pour lesquelles la peur du viol est omniprésente. Cette asymétrie implique que les filles peuvent être surveillées dès la moindre expérimentation, quand les garçons ne le seront qu'en raison d'« excès ». C'est pourquoi il ressort que la revendication d'une vie à soi est souvent satisfaite côté garçons, quand la double-vie se rencontre plutôt chez les filles souhaitant affirmer leur vie à soi en contradiction avec les attentes parentales restrictives. Mais les filles expriment souvent en retour un souci de la transparence vis-à-vis de leurs parents, ou, lorsqu'il y a consommation cachée, le souci d'être démasquée.

« Le fait que ce soit un garçon [22 ans], bon, il y a une facilité aussi de sorties, euh... En plus il était assez sain donc pas, pas de problèmes de, de drogues ou de choses comme ça, à ma connaissance. [...] *Alors que vous en avez [des inquiétudes] vis-à-vis de votre fille [18 ans] ?* Bah... oui, enfin on fait plus attention, c'est une fille, elle est relativement jolie euh. Bon, voilà, j'suis un peu... Oui on est plus inquiet quoi. Clairement. *Mais c'est plus, c'est plutôt le risque d'agression sexuelle qui... ?* Oui, oui, tout à fait, voilà. Bon par exemple, même quand elle veut faire un footing, euh... Autour de la... Enfin dans la campagne pas loin de la maison on... on fait toujours... Il y a une inquiétude. Oui, oui il y a une inquiétude. Une part d'inquiétude quoi », (Monsieur D, 55 ans, marié, gendarme, 2 enfants).

L'espace des possibles et du dicible apparaît alors très inégal au regard du genre. Les mensonges, omissions et secrets ne prennent leur sens que rapportés à cet univers normatif parental. Mais avant de pouvoir parler de mensonge, encore faut-il clarifier ce qu'il en est de la réalité de ce qui est fait et de la vérité de ce qui est dit.

Cacher ou ne pas montrer ?

La tactique la plus employée pour éviter le regard parental sur les consommations et leurs effets est de ne pas les montrer, en créant une distance entre les deux univers. Ce « temps-à-côté » (Le Garrec, 2002) peut être investi comme un « temps à soi » légitimant le maintien des parents dans l'ignorance. Il offre un avantage évident pour le jeune qui ne partage pas le sentiment de cacher intentionnellement, tout en conservant le sentiment d'une transparence avec ses parents. Ne pas montrer permet de ne pas tomber en amont sous la coupe d'un interdit, en aval sous la coupe d'une sanction.

Mathilde (17 ans, CFA) a caché à ses parents ses sorties du collège durant ses heures d'études et sa consommation de tabac. « J'avais peur qu'ils me disent "non, c'est pas bien, faut pas et tout." Et qu'ils m'interdisent en fait de sortir. Mais ils l'ont su au bout d'un moment [sa mère l'a surprise en arrivant en avance la chercher au collège], et en fait ils m'ont juste dit qu'il fallait que je leur demande, au lieu que je le fasse en cachette en fait. »

Maeva (18 ans, MFR) réserve ses consommations de tabac à la MFR, et aux soirées entre ami-e-s. Le risque serait de décevoir ses parents si elle était « prise » à « se cacher » à la maison. « Déjà une, je ne pourrais pas me le permettre parce que ma mère n'apprécierait pas. Et de deux, je ne vais pas me cacher parce que je n'aime pas ça. Je vais pas faire le mur, ça non. Je n'aime pas parce que d'une déjà, si elle débarque je pense qu'elle ne va pas apprécier... Dans le sens de, c'est limite décevoir quelqu'un. »

La distance spatiale et temporelle s'établit en concentrant ses consommations autour des sorties. Rester dormir chez les amis et ne rentrer que le lendemain, après dissipation des effets les plus visibles, s'inscrit dans la recherche plus large d'espaces qui se constituent comme des « angles morts » (Ramos, Singly, 2016) à l'abri du regard des adultes. Cela permet aux yeux des jeunes de ne pas compromettre le fonctionnement familial, voire de respecter ses parents.

« Je viens le dimanche, comme ça je sais que au moins je me suis remise de ma soirée, que j'ai pu dormir et je suis en forme pour passer un après-midi avec ma mère », (Morgane, 18 ans, LP).

« Le dimanche soir, il faut que je sois opérationnel pour manger avec mes parents. Ou des fois si le samedi soir n'a pas été trop, trop dur je vais manger avec mes parents le dimanche midi », (Charles, 18 ans, MFR).

Si ne pas montrer ou cacher renvoie à l'occultation de certaines pratiques, les deux ne sont pas synonymes pour les jeunes. Cacher consiste en une stratégie intentionnelle de duperie et de maquillage de la réalité, tandis que ne pas montrer se conforme à l'articulation des différents espace-temps de la famille contemporaine (Singly, Ramos, 2010). La séparation spatiale de la vie à soi permet d'éviter d'avoir recours aux stratégies à mettre en place dans le cadre relationnel (Ramos, 2002). L'intérêt de garder pour soi est de maintenir les parents dans l'ignorance, voire dans l'innocence, en espérant ne pas être interrogé sur des pratiques qu'on préfère taire.

Ne pas dire ou mentir ?

On observe une échelle de gravité, et de prise de risque, entre les stratégies utilisées pour que certaines pratiques de consommation n'arrivent pas à la connaissance des parents. Les jeunes qui s'écartent des attentes parentales préfèrent souvent ne pas montrer plutôt que cacher, et ensuite cacher plutôt que mentir. *Cacher* peut renvoyer tantôt aux pratiques, tantôt au discours : dérober intentionnellement la réalité, omettre intentionnellement de dire (toute) la vérité. L'omission et le mensonge ne sont là encore pas identiques. Pour G. Simmel (1999), ne pas dire et mentir sont les formes passive et active du secret (Petitat, 1998). Cette différence de degré entre omission et mensonge (Fainzang, 2006 ; Ramos, 2002) s'avère essentielle pour les jeunes interviewés. Les jeunes s'arrangent en effet souvent pour ne pas avoir à mentir formellement à leurs parents, soit par la pratique (ne pas montrer, cacher), soit à défaut par le discours (ne pas dire). L'omission soustrait une information tandis que le mensonge formel invente une fiction. Mais le mensonge formel peut lui aussi bénéficier de nombreuses *techniques de neutralisation* (Sykes, Matza, 1957) qui cherchent à en atténuer l'immoralité. Le pacte de l'entretien peut cependant ouvrir un espace de confidences avec le sociologue, révélant tantôt l'« aveu » du recours au mensonge plus ou moins assumé, tantôt les techniques de neutralisation : l'omission, l'euphémisation, la justification.

Le premier subterfuge consiste à pratiquer l'omission et l'information évasive afin de contourner les sentiments et les risques associés au mensonge formel.

Léo (18 ans, LGT) ne détaille pas ses consommations lorsqu'il est questionné sur le déroulement de ses soirées par ses parents, tout en revendiquant une certaine franchise : « je ne suis pas rentré chez moi avec un petit carnet en disant "j'ai bu deux verres de ça, trois verres de ça", non. Je leur dis "comme alcool, il y avait ça, ça. Je ne vais pas vous mentir, je vais être honnête avec vous." Et voilà. Ils sont : "ce n'est pas très bien, mais on a eu ton âge. On sait ce que c'est." »

« *Est-ce qu'il y a des questions de leur côté pour savoir si y'a des produits qui circulent en soirée ?* Ça je leur ai déjà dit qu'il y a des produits qui circulent, ils le savent, mais ils m'ont pas demandé si j'avais consommé, y'a pas eu de question "est-ce que tu as essayé le cannabis ?" Y a pas eu à mentir ou à cacher », (Tom, 16 ans, MFR).

L'efficacité de ce subterfuge reste ainsi déterminée par la réaction parentale : c'est l'absence d'interrogation trop intrusive qui autorise les jeunes à échapper au mensonge comme à l'aveu. Mais la stratégie du silence total ne peut être appliquée lorsqu'on privilégie la relation

de confiance, ou ses apparences, laquelle repose sur l'échange et la communication, qui incitent au récit des soirées.

Le second type de neutralisation vise moins à euphémiser la réalité du mensonge qu'à en justifier le recours. Les arguments avancés renvoient tantôt à l'évitement utilitariste de certaines conséquences (l'interdit, le conflit, la sanction), tantôt à la mise en avant de certains droits ou principes moraux. Au risque du paradoxe, le mensonge peut être légitimé au nom de certaines valeurs comme la liberté, le respect de la vie privée, mais aussi au nom du respect des parents et du maintien d'une relation de complicité et de confiance (Ramos, 2002).

« Après sur la cigarette, non, je n'ai jamais dit [à sa mère] que je fumais. [...] Ben parce que je sais très bien que, enfin, c'est pas qu'elle va m'engueuler, parce qu'au final, je suis majeure et je fais ce que je veux, mais euh... [...] Après, je pense que, du coup elle m'en voudrait, donc euh, enfin je sentirais, enfin je ne sais pas, ce serait un peu bizarre quoi. Enfin j'aurais peur de perdre, enfin la complicité que j'ai avec mes parents », (Maelys, 19 ans, MFR).

S. Fainzang (2006) rappelle que le « vrai » mensonge est essentiellement défini (et condamné) lorsque l'information fausse est délivrée dans l'intérêt de l'émetteur. Les jeunes interviewés peuvent en effet cautionner leur mensonge en en appelant à une *exigence supérieure* : celle de ne pas faire de peine ou de tort à leurs parents. Le mensonge est alors proféré ou justifié dans l'intérêt de la personne à qui il est adressé, en la protégeant d'une inquiétude jugée peu fondée, et s'apparente, aux yeux des jeunes, à la catégorie des « pieux mensonges » (Goffman, 1973 ; Fainzang, 2006). Lorsqu'il n'est pas totalement désintéressé, il rejoint la notion de « mensonge blanc » qui définit le mensonge « qui ne porte pas préjudice à autrui », qui assure le « maintien de la continuité relationnelle » tout en étant « "blanchi" par le droit à l'intime » ou par le « droit au secret » (Khoury, 2015). E. Ramos (2002) parle de dimension « positive » du mensonge puisqu'il permet de construire et de protéger une « zone personnelle » tout en épargnant les parents d'une inquiétude présentée comme inutile. Le mensonge ou l'omission apparaissent comme des stratégies de régulation qui permettent de préserver son autonomie en évitant le conflit.

Le paradoxe du mensonge dans la relation de confiance repose sur un équilibre précaire entre impératif moral et impératifs sociaux. D'un côté, l'idéal de la transparence totale et la conception morale disqualifient le mensonge. De l'autre, la nécessité ou la revendication d'une vie à soi rend inévitable que des choses soient gardées pour soi. Le meilleur moyen d'éviter le mensonge formel dans la famille reste, côté jeune, de ne pas s'étendre sur des conduites qu'on préfère taire ; côté parents, de ne pas trop questionner le jeune pour ne pas l'acculer au mensonge. On peut mieux comprendre la pratique de l'*esquive* (Dagnaude, 2008) où la réaction parentale est déterminante : certains parents interrogés présentent le mensonge comme inéluctable et « normal » dans le processus d'autonomisation, l'ayant eux-mêmes pratiqué lorsqu'ils étaient jeunes. Mais la plupart des jeunes interviewés préfèrent maintenir leurs parents dans une ignorance relative plutôt qu'entrer dans un système de dissimulation frisant la double-vie dont la gestion est complexe et risquée (Goffman, 1973).

Rétention et divulgations partielles

Le maintien d'une vie clandestine oblige à oblitérer toute une ligne biographique. Pour ne pas avoir à mentir sur « toute la ligne », la principale stratégie consiste à ne révéler qu'une partie de la vérité, acceptable et crédible, afin de calmer les soupçons qu'éveillerait un silence trop radical. Cette stratégie a l'avantage de ne pas avoir à construire un édifice artificiel, fragile et coûteux en termes de maintenance. Le demi-mensonge, ou le semi-aveu, consiste à ne révéler sélectivement qu'une partie de la vérité, qui peut satisfaire les attentes parentales, pour précisément taire celle jugée plus grave.

Vivianne (18 ans, LP) a révélé à sa mère, prise sur le fait, qu'elle se « droguait ». Mais elle n'a « avoué » que sa consommation de cannabis, pas celle des « prods » (autres drogues), et elle a menti sur l'ampleur de sa consommation et sur les circonstances (l'achat et la vente). « En fait je suis arrivée complètement, enfin complètement... Du coup voilà, défoncée devant elle, et puis je lui dis cash, que si j'avais les yeux rouges c'est parce que j'avais fumé. Et elle m'a dit que je la décevais un petit peu, qu'elle n'aimait pas ça. Et puis après elle m'a laissée tranquille parce que je lui dis que je n'achetais pas, que j'en consommais que de temps en temps. Voilà. J'ai tourné ça à mon avantage on va dire. »

Cécile (17 ans, LP) pratique elle aussi le demi-mensonge lorsqu'elle doit justifier à ses parents les retraits d'argent nécessaires à sa consommation de cannabis. « Je leur disais que je faisais des petits extras comme ça, que je me faisais plaisir. *C'était le cas*. Ben ouais, du coup je me faisais plaisir [sourire], mais ils ne savaient pas comment. *Alors qu'est-ce que tu leur disais ?* Ben que je faisais des sorties avec des amies ou que c'était pour des soirées, pour des cadeaux pour d'autres amies ou des trucs comme ça. »

Dans un registre proche, l'aveu retardé transforme une omission voire un mensonge en révélation, différée certes, lorsque les conditions sont réunies pour échapper à l'interdit ou à la sanction. La révélation tardive intervient lorsqu'il y a prescription, au sens juridique du terme. Les parents interviewés peuvent aussi décrire des aveux tardifs, partiels, qui parce qu'avoués et anciens sont déjà à « moitié pardonnés », d'autant qu'ils viennent rétablir le principe de la transparence.

Les parents ne sont toutefois pas sans ressources pour s'informer. Entre la fouille des affaires, l'interrogation des amis, qui rompt le pacte plus ou moins tacite de confiance (Ramos, 2002 ; Gaussot, Paliarne, en révision), et l'incitation aux récits des soirées, les stratégies parentales de renseignement existent. Les découvertes plus ou moins fortuites des parents participent de cette prise de risque concernant les cacheries.

Chloé (17 ans, LGT) ne signale aucun échange avec ses parents concernant ses consommations. Mais si rien n'est dit, ses parents « savent » qu'elle consomme du tabac. « Ils le savent. Mais ils ne veulent pas se l'avouer à eux-mêmes. » Si ses parents ne veulent pas l'autoriser, ils ne veulent pas non plus l'interdire formellement ; alors ils cachent ce qu'ils savent. L'ignorance est elle aussi toute relative quant à sa consommation de cannabis, qu'elle fume en cachette dans sa chambre. La réaction parentale consiste non pas à constater formellement, à discuter, à sanctionner, mais à jeter les produits trouvés dans la poubelle : « Je pense qu'elle le sait quand même que j'ai déjà essayé, voilà. Parce que en fait, un jour, j'ai deux têtes de beuh qui ont disparu et je pense que c'est elle qui l'a prise en fait. Parce que ma mère elle est comme ça : genre des fois, quand elle voit des paquets de cigarettes, elle les prend et elle les met à la poubelle. [...] Mais c'est toujours ça dans ma famille : quand il y a un problème, on n'en parle pas, on le cache. »

Les relations familiales ne se résument pas à un face-à-face entre des jeunes qui cachent ou mentent à des parents ne souhaitant qu'une chose, savoir la vérité sur tout. On observe dans les récits des jeunes, mais aussi des parents, que l'omission et le mensonge peuvent aussi être suscités et entretenus plus ou moins volontairement par les parents.

Cache-cache, double-jeu et secret de polichinelle

Si les jeunes peuvent ne pas montrer, cacher, omettre ou mentir, les parents non plus ne disent pas toujours tout ce qu'ils souhaitent savoir ou ne pas savoir, voir ou ne pas voir, interdire ou tolérer. On observe un double-jeu où personne n'est complètement dupe (Dagnaud, 2008), et où il est souvent attendu des jeunes que tout ne soit pas dit ou montré.

Faire la fête entre soi et dormir sur place remplissent les deux conditions permettant à la fois de « ne pas montrer » aux parents et de satisfaire une grande partie de leurs exigences : réduire le risque routier pour tous et le risque sexuel pour les filles, focalisé sur la peur de l'inconnu dans les espaces publics. Fermer les yeux, à moitié, sur ce temps à soi peut ainsi présenter un avantage pour les parents, dès lors qu'ils n'ont ni à interdire (présenté comme impossible pour certaines consommations comme l'alcool), ni à l'inverse à tolérer trop explicitement (considéré comme peut souhaitable). Mais cette tolérance concerne là encore surtout les garçons, les filles faisant l'objet d'une surveillance bien plus stricte.

Le double-jeu peut parfois être tel qu'il devient difficile pour les protagonistes, et plus encore le chercheur, de savoir ce qui se dit et ne se dit pas, ce qui se sait et ne se sait pas, ce que les un-e-s savent de la connaissance des autres et vice-versa.

La mère de Gabriel (17 ans, LGT) semble tolérer silencieusement sa consommation de cannabis dans le jardin, même s'il est difficile de savoir ce qu'elle sait vraiment. « Elle sait que j'en amène chez elle mais je ne le dis pas ça non plus. Je ne vais pas lui montrer. *Alors tu dis, elle le sait, mais tu ne lui dis pas.* Ben oui, elle s'en doute bien, je veux dire. *Elle s'en doute.* Ouais, elle s'en doute. *Mais la conversation, elle n'est pas claire ?* Non. *Mais ça a pu arriver avec ta mère que vous ayez fixé des règles ? Comme avec ton père [qui « ne veut pas en entendre parler »] ?* Non, ma mère ne m'a pas mis vraiment de règles là-dessus. »

Les « mensonges utiles » des jeunes peuvent rencontrer les « silences utiles » des parents. La solution peut être alors de « ne pas en entendre parler ». La polysémie de cette expression courante permet de dire soit que les parents ne tolèrent pas la pratique en question, soit, si elle a malgré tout lieu, qu'ils ne souhaitent pas qu'elle se déroule sous leurs yeux ou remonte à leurs oreilles. Ce qui montre les limites de la transparence, également côté parents.

« *Donc finalement il a fini par accepter [que Charles fume du tabac devant son père] ? Comment cela s'est passé ?* Il a pas eu trop le choix en fait. Je me cachais pour fumer à la maison. Il savait que je fumais à la maison, toujours dehors, mes parents ne fument pas à l'intérieur. Il savait que je fumais, il ne voulait pas me voir fumer. Il savait que je fumais et ne voulait pas me voir et puis après il m'a vu fumer au boulot et maintenant cela se passe très bien » (Charles, 18 ans, MFR).

Ainsi, quand les jeunes ne montrent ou ne disent pas tout à leurs parents, taisent-ils, cachent-ils, mentent-ils, ou se conforment-ils à ce qui est attendu d'eux ? L'usage de l'alcool et du tabac, assez souvent du cannabis, met particulièrement en jeu les marges des règles familiales quant à ce qui ne se dit pas, ne doit pas se voir mais peut se faire. Cet implicite permet aux parents de ne pas autoriser (formellement), ni interdire, en feignant l'ignorance, et contraint les jeunes à la discrétion, au risque de perdre la relative clémence parentale. Tout cela peut d'autant plus se produire lorsque les règles parentales et les pratiques juvéniles ne sont pas très explicites ; il ne peut y avoir alors transgression ni sanction.

Si certains usages sont tolérés dans certains contextes (hormis l'usage des « drogues » dures », cette tolérance peut aussi permettre d'avoir en retour une intransigeance plus grande sur d'autres usages (le cannabis ou autres drogues), en fonction de l'échelle de gravité perçue des risques, variable selon les catégories sociales et le genre.

Mme E (44 ans, agent technique): « Moi j'ai pris Laura (17 ans, LGT) à part, [...] je lui ai interdit de faire ce genre de chose [fumer du cannabis]. [...] Je lui ai dit : “de toute façon je sais que tu fumes [cigarette].” Bon elle fumera pas devant nous. Mais j'ai dit : “il est hors de question que tu touches à ce genre de chose.” »

Les jeunes peuvent enfin entretenir un rapport très différencié avec leurs deux parents. La confiance est alors réservée au parent le plus tolérant, en demandant au parent « privilégié »

de garder le secret. Ce sont les mères qui sont mises dans la confiance, surtout quand les pères sont décrits comme autoritaires et interditeurs. Mais la relation peut être inversée quand les pères sont plutôt permissifs sur les consommations et les mères davantage dans la prévention. Se croisent sur ce point le genre du style éducatif, des consommations parentales et du jeune. Garder un secret implique alors de la part du parent complice l'usage du mensonge (ou de l'omission) à l'égard de l'autre parent.

Gestion des consommations, gestion de l'information

La cohabitation avec les parents, très majoritaire pour ces jeunes, structure les conditions matérielles, spatiales et temporelles de leurs pratiques de consommations. La gestion de l'information n'intervient ainsi pas seulement après les usages ; elle intervient aussi par anticipation dans leur organisation. D'une part, par la mise en place de stratégies visant à les circonscrire dans des lieux et des moments spécifiques. D'autre part, par le développement d'une certaine capacité à maîtriser les effets physiques et psychotropes de leurs consommations en vue précisément de les dissimuler. Chercher à garder secrètes ses consommations réprouvées implique de mettre en place un système de régulation de ses pratiques, en vue de contrôler les « informations » qui trahissent (les yeux rouges, les odeurs, les signes comportementaux, les dépenses).

Maelys (19 ans, MFR) a commencé à fumer du tabac en troisième : « La journée, c'était rare, parce que, vu que je rentrais chez moi, j'avais tellement peur de me faire attraper par ma maman [rires] que, ouais, c'était rare. Généralement quand je fumais, c'est que je dormais chez une copine. Enfin au début, après... Après ben on utilise le déo dans le sac, les chewing-gums [sourire]. *Pour masquer l'odeur au retour de la soirée ?* Oui [rires]. »

« Je n'ai jamais été trop saoul pour que le lendemain ils me gueulent dessus. *D'accord, cela veut dire que tu faisais toujours attention à ne pas être trop saoul quand tu savais que tes parents venaient te chercher ?* Ouais. Comme je savais qu'ils venaient me chercher, je buvais mais pareil, j'avais la parole facile mais c'était tout. Je ne montais pas dans la voiture avachi dans mon siège à avoir du mal à accrocher la ceinture », (Charles, 18 ans, MFR).

Les jeunes interviewés explicitent ainsi les stratagèmes plus ou moins ingénieux de gestion de leurs consommations : le choix des lieux, des moments, des produits (en fonction de leurs effets), en vue d'échapper à la vigilance parentale, policière ou scolaire. Cet art de la discrétion et de la dissimulation (risquant toujours d'être démasqué) est d'autant plus cultivé que les consommations sont importantes, du moins s'écartent de la culture familiale et/ou de la légalité.

Conclusion

La transparence totale et la double-vie constituent deux pôles en tension entre lesquels s'organise la vie à soi dans les interactions familiales et la communication autour des sorties et consommations. L'analyse de la gestion de l'information pointe un paradoxe dans l'éducation parentale : la volonté de savoir et de contrôler doit coexister avec le souci de préserver la famille, en particulier des conflits, et celui de concéder une marge de liberté à l'adolescent, jugée nécessaire à son autonomisation responsable. Aussi, lorsque le mensonge intervient, ce peut être que la vérité n'est pas toujours bonne à dire certes, mais aussi qu'elle n'est pas toujours demandée. Certaines stratégies tant pratiques que rhétoriques permettent alors de ne pas dire *pour ne pas avoir à mentir formellement*. Les stratégies pratiques (ne pas montrer ou cacher) sont privilégiées face aux stratégies discursives qui exposent davantage la moralité et/ou les conduites de celui qui y a recours. Une série de procédés rhétoriques (l'omission, l'imprécision,

la divulgation partielle et l'aveu retardé) permet d'échapper au mensonge formel. Enfin, lorsque le mensonge est clairement utilisé, il peut se voir pleinement justifié au nom de la vie à soi.

Ces procédés montrent l'ampleur des paradoxes qui caractérisent le fonctionnement de la famille contemporaine et l'injonction à « être un bon parent » (Martin, 2014). Ils incarnent aussi toute l'ambiguïté occidentale à l'égard du mensonge, de sa condamnation catégorique à la fréquence de ses usages. Cette ambiguïté s'avérant nécessaire à la fonctionnalité du mensonge (Mecke, 2014) : c'est son improbation qui maintient l'idée d'une communication sincère, condition sine qua non de l'efficacité du mensonge. Cette forme de *méta-mensonge* interroge les fonctions et les cadres sociaux du mensonge dans la relation éducative. Si le « savoir-mentir » et le sens de la tromperie se développent tôt chez l'enfant (Mascaro, Morin, 2011), on peut considérer que les différents usages du mensonge adolescent témoignent eux aussi d'une émancipation plus accentuée à l'égard du monde parental vers une vie adulte et incertaine au travers notamment du groupe des pairs. Mais les parents ne sont pas absents de la mise en place de ces stratégies.

Les parents et les interactions familiales interviennent en effet dans les stratégies pratiques et discursives employées par les jeunes. Le non-dit partagé ou l'*esquive* (Dagnaud, 2008) peut permettre de garder les apparences voire l'état de la relation saufs. Toutefois, ce qui est dit et non-dit demeure attaché d'une part à l'asymétrie des positions, notamment celle du genre, et d'autre part aux normes parentales de consommation (Gaussot et Paliérne, en révision). La question est en effet de savoir jusqu'où les parents acceptent que leur adolescent ne leur dise pas tout, voire leur cache des choses, ou même leur mente au moins en partie. Le mensonge peut apparaître structurel, « normal », comme faisant partie du développement et de l'autonomisation du jeune. Interprété dans le seul registre sanitaire, les non-dits partagés encourent le risque d'être lus comme une défaillance parentale à l'égard du travail domestique de santé et la prévention des conduites à risque. Or le souci sanitaire peut céder le pas devant le souci familial (Cardia-Vonèche et Bastard, 1995), notamment celui de concilier le maintien d'une relation paradoxale de confiance dans l'accompagnement du jeune vers son autonomie.

Omission et mensonge apparaissent ainsi moins comme un dysfonctionnement, un « raté » familial (Singly, 2001) que comme une nécessité du processus d'autonomisation, dès lors que l'enfance est finie mais que l'âge adulte n'est pas encore advenu. Le mensonge s'avère un indice de la « crise » de l'adolescence, cette période charnière où coexistent le processus d'autonomisation et d'égalisation dans la famille et le maintien de la relation hiérarchique parents-enfants. D'un côté, le mensonge continue de traduire une « ruse du faible » qui cède à – et reconnaît – la domination des valeurs et normes parentales ; de l'autre, il vise à garantir le maintien de la confiance parentale nécessaire à la construction de soi (Ramos, 2002). Témoin des passages de l'enfance et de l'adolescence, on pourrait penser que le mensonge est voué à disparaître avec l'entrée dans l'âge adulte : mais ce serait sans doute trop préjuger de la vie sociale adulte et surtout reconduire son méta-mensonge.

Références bibliographiques

- Beck F., Peretti-Watel P., 2001, « Les usages de drogues illicites déclarés par les adolescents selon le mode de collecte », *Population*, n°6, p. 963-985.
- Beck F., Obradovic I., Jauffret-Roustid M., Legleye S., 2010, « Regards sur les addictions des jeunes en France », *Sociologie*, vol. 1, n°4, p. 517-535.
- Burton-Jeangros C., 2004, *Cultures familiales du risque*, Ed. Economica, Anthropos, Paris.
- Cardia-Vonèche L., Bastard B., 1995, « Préoccupations de santé et fonctionnement familial », *Sciences sociales et santé*, 13, 1, p. 65-80.
- Cicchelli V., 2001, « L'éternel retour des défauts de la socialisation parentale pendant l'adolescence et la jeunesse. Une revue des débats », *Dialogue*, vol. 3, n°153, p. 21-30.

- Cresson G. et Mebtoul M. (dir.), 2010, *Famille et santé*, Presses de l'EHESP, Rennes.
- Dagnaud M., 2008, *La teuf. Essai sur le désordre des générations*, Le Seuil, Paris.
- Fainzang S., 2006, *La relation médecins-malades : information et mensonge*, PUF, Paris.
- Gaussot L., Palierne N. (en révision), *La confiance dans les relations familiales. Une étude sur les régulations des sorties et consommations des jeunes*, PUR, Rennes.
- Gaussot L., Palierne N., Le Minor L., 2016, « Rapport au 'boire' et au risque en milieu étudiant : dépassement ou déplacement du genre ? », *SociologieS* [En ligne], octobre.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 1 et 2, Les Editions de Minuit, Paris.
- Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Kellerhals J., Montandon C., 1991, *Les stratégies éducatives des familles*, Delachaux et Niestlé, Genève.
- Khoury M., 2015, « Mensonge blanc, droit au secret et démenti », *Revue française de psychanalyse*, vol. 79, n°1, p. 92-107.
- Le Garrec S., 2002, *Ces ados qui en « prennent »*. *Sociologie des consommations toxiques adolescentes*, PUM, Toulouse.
- Le Pape M.-C., 2009, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratifications sociales*, Thèse de sociologie, IEP Paris.
- Le Pape M.-C., 2010, « La famille confrontée aux risques : la prévention parentale auprès d'adolescents et de jeunes adultes », in Cresson G. et Mebtoul M. (dir.), *Famille et santé*, Presses de l'EHESP, Rennes, p. 257-271.
- Martin C. (dir.), 2014, « *Etre un bon parent* ». *Une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Mascaro O., Morin O., 2011, « L'éveil du mensonge », *Terrain*, n°57, p. 21-35.
- Mecke J., 2014, « Une critique du mensonge par delà le bien et le mal », *Cahiers d'Etudes Germaniques*, 1, 67, p. 91-110.
- Obradovic I., 2015, « Usages de drogues et société addictogène », *Adolescence*, tome 33, n°1, p. 177-192.
- Obradovic I., Le Nézet O., Spilka S., 2013, « Jeunes usagers de drogues et demande d'aide. Estimation du public potentiel d'un dispositif d'aide aux jeunes consommateurs », *Agora débats/jeunesses*, vol.2, n°64, p. 61-76.
- Petit A., 1998, *Secret et formes sociales*, PUF, Paris.
- Ramos E., 2002, *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, Paris.
- Ramos E., 2011, « Le processus d'autonomisation des jeunes », *Cahiers de l'action*, vol. 1, n°31, p. 11-20.
- Ramos E., Singly de F., 2016, « La construction d'un espace « à nous » : la mobilité spatiale à l'adolescence », *Les Annales de la recherche urbaines*, n°111, p. 58-67.
- Simmel G., 1999, *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris.
- Singly de F., 2001, « Et l'enfance qui finit. Introduction. », *Dialogue*, vol.3, n°153, p. 3-10.
- Singly de F., 2006, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Armand Colin, Paris.
- Singly de F., Ramos E., 2010, « Moments communs en famille », *Ethnologie française*, vol. 40, n°1, p.11-18.
- Sykes G., Matza D., 1957, « Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency », *American Sociological Review*, vol. 22, n°6, p. 664-670.